

L'ESSENTIEL CALLIDO® L'HERBICIDE DE POST-LEVÉE DU MAÏS ET DU MAÏS DOUX



syngenta®



- **Composition :**
100 g/l mésotrione (HRAC F2).
- **Formulation :**
Suspension concentrée (SC).
- **Cible :** désherbage.
- **Doses homologuées :**
 - maïs grains et maïs fourrage : 1,5 l/ha,
 - maïs doux : 0,75 l/ha.
- **Nombre d'application :** 1
Sur maïs, possibilité de fractionner l'application à condition de ne pas dépasser la dose maximum de 1,5 l/ha.
- **ZNT aquatique, plantes non cibles et arthropodes :**
5 m.
- **DAR :**
 - maïs : max BBCH 19 maxi,
 - maïs doux : 42 jours.
- **DRE :** 24 heures.

EFFICACE ET SÉLECTIF

La mésotrione, substance active de **CALLIDO**, a été découverte par Syngenta en s'inspirant d'une substance naturellement sécrétée par les racines de l'arbuste *Callistemon citrinus*.

CALLIDO offre :

- Un très large spectre d'efficacité sur graminées et dicotylédones.
- Un triple mode d'action :
 - Action foliaire, **CALLIDO** est rapidement mis à l'abri du lessivage en 1 heure sans pluie.
 - Action racinaire, une plus grande régularité d'efficacité, même en conditions difficiles.
 - Action anti-germinative, contrôle des levées échelonnées des adventices sensibles : chénopodes, morelle, amarante, renouée persicaire, ...

LES RÈGLES D'OR DU DÉSHERBAGE MAÏS EN POST-LEVÉE

Pour réussir votre désherbage en post-levée :

- Intervenir sur des adventices jeunes pour une efficacité optimale.
- Prévoir un deuxième passage en fonction de l'observation des nouvelles levées.
- Profiter des périodes d'hygrométrie les plus élevées de la journée pour réaliser les interventions.

Action foliaire
(à l'abri du
lessivage)

Action
anti-germinative
(durée d'action)

Action
racinaire

Préconisations des cultures,
cibles et conditions d'emploi,
se reporter à l'étiquette du produit
ou www.syngenta.fr



Notre engagement qualité :

- La sécurité des formulations Syngenta optimisées pour la pré et la post-levée.
- Une triple efficacité : foliaire, racinaire et anti-germinative.
- Un haut niveau de sélectivité.
- Un large spectre sur dicotylédones et graminées.



VOS AVANTAGES

- Large spectre.
- Grande régularité d'efficacité sur adventices majeures.
- Nombreuses associations possibles.



Chénopode blanc



Amarante réfléchie



Renouée liseron

SPECTRE D'EFFICACITÉ SEUL OU ASSOCIÉ

		1 ou 2 passages en post-levée (1)		
		CALLIDO (2)	CALLIDO + PEAK (3)	CALLIDO + CASPER (3)
Dicotylédones classiques	Amarantes sp.			
	Chénopodes sp.			
	Morelle noire			
	Renouée persicaire			
	Renouée feuille de patience			
Dicotylédones difficiles	Abutilon de Théophraste ou d'Avicenne			
	Ambroisie à feuilles d'Armoise			
	Arroche étalée			
	Datura stramoine			
	Fumeterre officinal	4 feuilles	4 feuilles	4 feuilles
	Gaillet			2 feuilles
	Géranium disséqué			2 feuilles
	Laiteron rude			
	Lampourde à gros fruits			
	Linaria sp	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles
	Mercuriale annuelle	4 feuilles	4 feuilles	4 feuilles
	Pensée des champs	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles
	Renouée des oiseaux	2 feuilles	4 feuilles	4 feuilles
Dicotylédones diverses	Renouée liseron	2 feuilles	2 feuilles	4 feuilles
	Véronique de Perse	2 feuilles	2 feuilles	2 feuilles
	Capselle			
	Colza (repousses)	4 feuilles		
	Coquelicot		4 feuilles (0,75 l/ha mini)	4 feuilles (0,75 l/ha mini)
	Matricaire camomille	2-4 feuilles (0,75 l/ha mini)		
	Mouron des oiseaux			
Dicotylédones vivaces	Moutarde des champs ou Sanve			
	Rumex sp. (graines)			
	Séneçon vulgaire			
	Chardon des champs			
	Liseron des haies			2 passages
Graminées annuelles	Liseron des champs			2 passages
	Renoncule rampante			
	Rumex sp. (souches)			
	Digitaire sanguine	3 feuilles (0,75 l/ha mini)	3 feuilles (0,75 l/ha mini)	3 feuilles (0,75 l/ha mini)
	Digitaire filiforme	2 feuilles (0,75 l/ha mini)	2 feuilles (0,75 l/ha mini)	3 feuilles (0,75 l/ha mini)
	Folle avoine			
	Panic faux-millet	3 feuilles (1 l/ha mini)	3 feuilles (1 l/ha mini)	3 feuilles (1 l/ha mini)
	Panic pied-de-coq	3 feuilles (1 l/ha mini)	3 feuilles (1 l/ha mini)	3 feuilles (1 l/ha mini)
	Pâturin annuel			
	Ray-grass			
	Sétaires sp			
	Vulpin			

- Très bonne efficacité > 95 %
- Bonne efficacité 85 à 95 %
- Efficacité bonne à variable 70 à 85 %
- Efficacité variable 50 à 70 %
- Efficacité insuffisante < 50 %
- Pas d'information

(1) 2 applications nécessaires sur les adventices les moins sensibles ou en situations de levées échelonnées.

(2) Dose Callido seul de 0,75 à 1,5 l/ha en fonction de la sensibilité des espèces.

(3) Dose Callido en association de 0,5 à 1 l/ha.

CALLIDO® - AMM N° 9900047 - Composition : 100 g/l mésotrione * - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage pendant les phases de mélange et de chargement. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

CASPER® - AMM N° 2090037 - Composition : 50 g/kg prosulfuron * + 500 g/kg dicamba (sel de sodium) * - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant le mélange et le chargement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Ne pas dépasser une application tous les trois ans sur la même parcelle à une dose maximale de 15 g de prosulfuron par hectare. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les arthropodes et plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

PEAK® - AMM N° 2080117 - Composition : 750 g/kg prosulfuron * - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P301+P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Ne pas dépasser une application tous les trois ans sur la même parcelle à une dose maximale de 15 g de prosulfuron par hectare. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

* Marques enregistrées et * substances actives d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.



Callido®

syngenta®

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France, SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.
N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.